

Information riverains

Quartier Quatre-Chemins

Objet : Aménagement des rues Magenta et Lapérouse



Madame, Monsieur,

Dans un souci constant d'amélioration de la qualité de vie des Pantinoises et des Pantinois, de lutte contre la pollution et de pacification de l'espace public, la municipalité a lancé une étude globale sur la circulation à Pantin. Cette étude a permis d'identifier des changements de sens de circulation ainsi que certaines portions de rue à piétonner pour apaiser l'espace public.

De la sorte, à compter du mardi 5 septembre, une partie de la rue Magenta, entre les rues Berthier et Sainte-Marguerite, sera fermée à la circulation motorisée et rendue piétonne.

Afin de garantir une bonne desserte du quartier, la rue Magenta changera de sens de circulation - elle se fera désormais de la rue Berthier vers la rue Lapérouse - et la rue Lapérouse, quant à elle, changera de sens de circulation entre la rue Magenta et la rue Pasteur.

Les travaux se dérouleront du mardi 5 au vendredi 8 septembre 2023, comme suit :

- **Changement des sens de circulation**

Les marquages et les panneaux des rues Magenta et Lapérouse seront modifiés. Ces interventions seront programmées de jour et nécessiteront la **suppression temporaire des emplacements de stationnement rue Magenta et rue Lapérouse** sur les tronçons concernés. **La circulation sera interrompue et réduite aux seuls usagers de ces voies.** Les opérations d'effacement du marquage actuel pourront générer quelques nuisances sonores liées à l'utilisation de chalumeaux.

- **Fermeture à la circulation de la rue Magenta entre les rues Berthier et Sainte-Marguerite.**

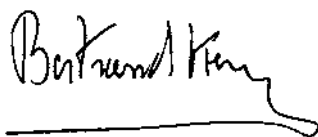
Une première phase expérimentale de piétonnisation sera proposée immédiatement à la suite de la modification des sens de circulation, permettant aux piétons et cyclistes de se réappropriier cet espace public. La rue sera fermée à la circulation à l'aide de mobiliers urbains et la zone piétonne sera agrémentée d'éléments végétalisés. La desserte destinée aux véhicules des pompiers sera garantie en tout temps.

.../...

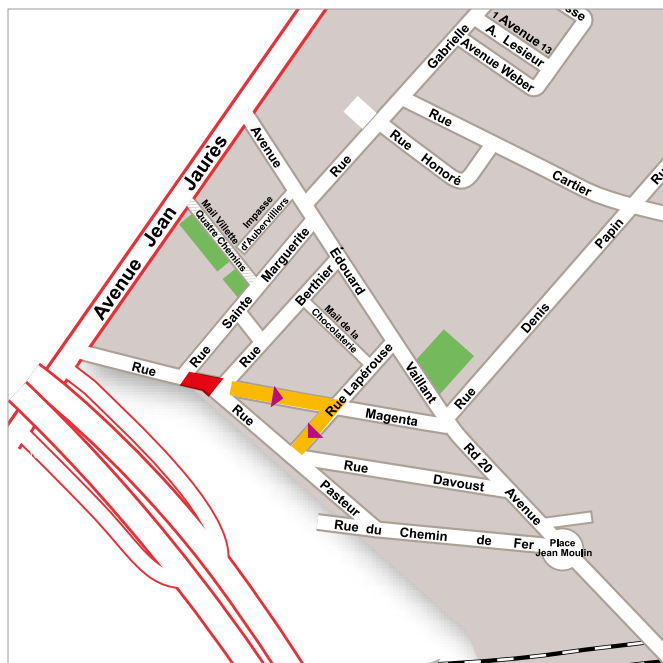
.../...

À l'issue de cette première phase de piétonnisation, des études seront menées et des améliorations pourront être apportées pour envisager une végétalisation plus qualitative.

Je vous remercie de votre compréhension et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations les meilleures.



Bertrand Kern
Maire
Conseiller métropolitain



 Sens modifié
 Aire piétonne

